Bulletin municipal d´information

mai/juin 2022

330 L´Andréanais

Animations

Tous les événements de l´été p.9

Vie citoyenne p.3

Les emplois saisonniers

Enfance/Jeunesse p.8

Le Mille Pattes étend sa capacité d´accueil

Saint-André des Eaux

ÉDITO

Chères Andréanaises, chers Andréanais,

Soucieux d'être à votre écoute afin d'améliorer le quotidien de chacun d'entre vous, les élus de la majorité vous invitent très prochainement à un temps de convivialité et d'échange pour répondre à vos questionnements concernant les projets d'aménagement, les travaux de voirie, la vie scolaire ou encore les animations … Deux permanences se tiendront donc les samedis 14 mai et 25 juin à la Salle des Mariages.

Par ailleurs, beaucoup d'entre vous nous ont remonté votre impatience quant à la mise en place de la fibre et la 4G sur Saint-André des Eaux. Disposer d'une bonne connexion est chaque jour plus cruciale dans ce monde sans cesse en évolution. Dans ce numéro, nous vous présentons donc l'avancée des travaux d'Orange que nous suivons de très près. Sachez que nous faisons tout notre possible pour « bousculer » l'opérateur.

Vous découvrirez également les animations festives qui vous sont présentées succinctement en attendant l'Andréanais de juillet. Nous espérons par ces animations, vous donner le sourire et un souffle de légèreté le temps d'une soirée dans ce climat actuel anxiogène. En effet, nous n'oublions pas la guerre en Ukraine, en ayant toujours une pensée pour ce peuple en souffrance.

Depuis quelques semaines, nous sommes ravis d'accueillir une famille ukrainienne dans un des logements communaux que nous avons mis à disposition. Nous les accompagnons afin de les intégrer en douceur dans ce nouvel environnement. Nous espérons qu'ils trouveront rapidement leur place dans notre commune parmi la population andréanaise généreuse et bienveillante.

Restons solidaires et soucieux des uns et des autres.

Catherine Lungart

Maire de Saint-André des Eaux

Sommaire

Vie citoyenne > p. 3

Sécurité > p. 3

Travaux > p. 4

Urbanisme > p. 5

Développement durable > p. 6

Culture/animations > p. 7

Enfance/Jeunesse > p. 8/9

Social > p. 9

Vie associative > p. 10/11

La Tribune > p. 11

Les élections **législatives**

Les élections législatives auront lieu les dimanches 12 et 19 juin.

Sept semaines après l'élection présidentielle, les élections législatives auront lieu les 12 et 19 juin 2022 afin de désigner les 577 députés qui voteront les lois du prochain quinquennat. Les bureaux de vote seront identiques à ceux vous ayant été attribués pour les élections présidentielles de cette année.

Vous vous êtes inscrits sur les listes électorales après le 4 mars ? Vous recevrez votre carte d'électeur deux semaines avant le premier tour aux élections. Si vous n'avez pas reçu votre carte une semaine avant, nous vous invitons à venir le signaler en mairie.

Permanences : **rencontrez les élus**

Les élus du groupe majoritaire organisent des permanences afin d'échanger avec vous.

Samedi 14 mai : de 10h à 12h

Samedi 25 juin : de 10h à 12h

Salle des Mariages, sans RDV.

Emplois **saisonniers**

La commune de Saint-André des Eaux recherche 4 agents pour les Services Techniques.

Périodes : du 1er au 31 juillet (2 agents) et du 1er au 31 août (2 agents)

Missions : entretien des Espaces Verts : tonte, taille, coupe, arrosage, maintien en état de propreté des espaces publics et des équipements publics, nettoyage des véhicules et matériels utilisés et manifestations.

Permis B exigé.
Les candidatures sont à adresser jusqu'au 31 mai inclus à :

Madame le Maire - Service du personnel - B.P N°5 - 44117 ou par mail à sohiera@ville-st-andre-des-eaux.fr

Appel à la vigilance : **battue aux sangliers**

77 millions d'euros de dégâts et 30 000 collisions constatés en 2021 en France, causés par les sangliers. En Loire-Atlantique, c'est entre 350 000 et 400 000 euros de dommage.

Face à la prolifération des sangliers détruisant les cultures de maïs et causant des accidents de la route, l'association de chasse communale organise des battues durant l'année sur Saint-André des Eaux afin de réguler l'espèce. Une prochaine battue aura lieu courant juin ; des panneaux seront placés devant les chemins pédestres afin de vous informer de la présence des chasseurs. **Pour votre sécurité, nous vous conseillons fortement de ne pas emprunter ces chemins durant la battue.**

La fibre : alors, elle arrive quand ?

Malgré notre forte volonté d'équiper chacun d'entre vous, l'avancée du projet n'est plus entre nos mains. Orange promet une reprise énergique des travaux.

Comme nous vous l'expliquions dans un précédent article, ce projet est de la responsabilité d'Orange. Nous atteignons péniblement 50% de taux de couverture sur la commune fin 2021 pour un projet qui doit se terminer fin 2022.

Avec la CARENE, début 2021, nous avions écrit à la ministre de la Cohésion des Territoires et au régulateur (ARCEP) afin de dénoncer le retard d'Orange dans le déploiement de la fibre sur l'ensemble de la CARENE et en particulier sur Saint-André des Eaux. Une réunion rassemblant l'ensemble des Maires de la CARENE, le Sous-préfet, les services de l'État et la Direction Régionale d'Orange a eu lieu début mars pour écouter les propositions d'Orange afin de combler ce retard. L'opérateur reconnaît le retard pris, et tente de l'expliquer par le renouvellement des contrats de sous-traitance sur ces chantiers, la pénurie de poteaux et la pénurie de main-d'oeuvre des sous-traitants.

Orange promet une reprise énergique des travaux sur les communes les plus en retard. À cette heure, nous ne constatons pas encore les résultats de cette promesse.

La société Orange persiste à nous dire qu'elle vise un objectif de fin de déploiement fin 2022. Étant donné qu'il reste environ 1 700 logements à déployer sur la commune, il faudrait que le rythme dépasse les 200 logements par mois. Nous en sommes encore très loin ! À ce stade du déploiement, un changement d'opérateur n'est guère envisageable. Nous demandons à l'État de sanctionner Orange afin de la contraindre à respecter ses engagements.

Vous trouverez ci-dessous une carte de déploiement de la fibre disponible sur le **site de l'Arcep** pour la commune de Saint-André des Eaux à la date du 31 mars 2022.

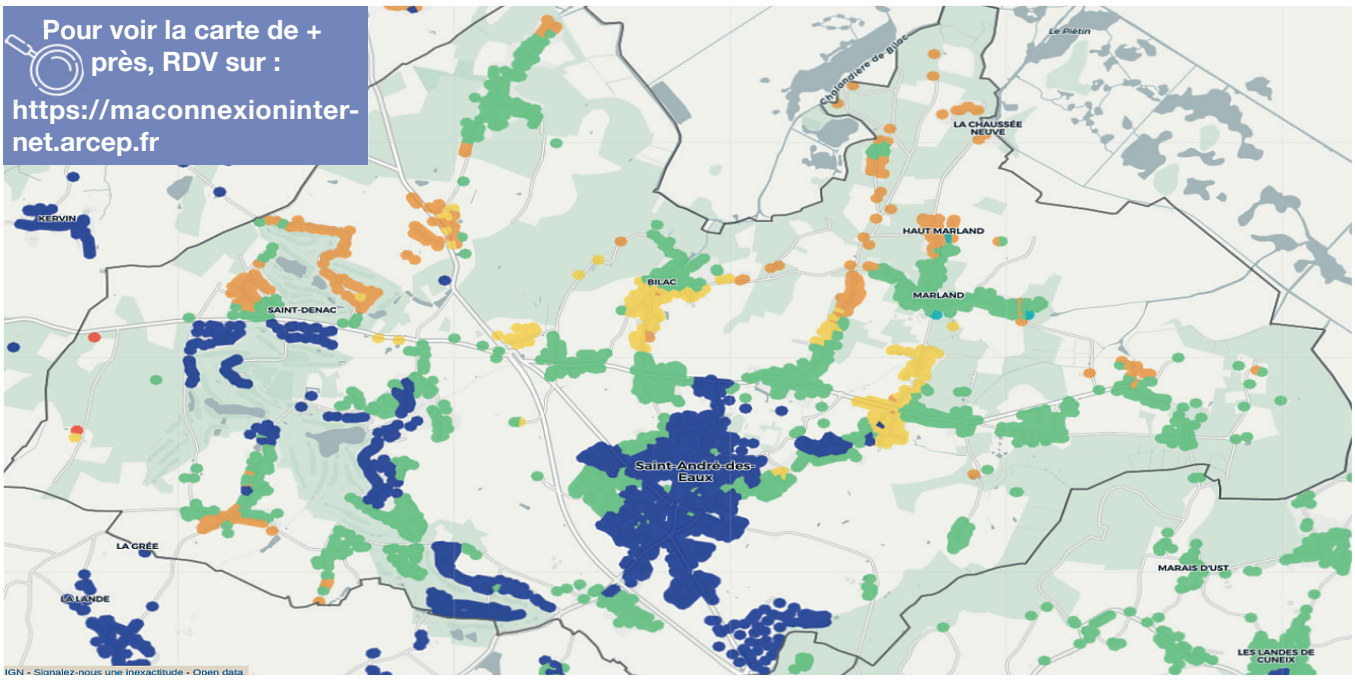

En violet, les logements où la fibre est disponible. En vert, ceux non fibrés mais avec une couverture 4G de bonne qualité. En jaune, les logements non fibrés, sans couverture 4G de qualité mais avec une liaison ADSL correcte. En orange, les logements qui n'ont ni la fibre, ni la 4G et ni un ADSL de bonne qualité **(environ 250 logements).**

Vers une amélioration de la couverture 4G

En janvier 2018, les opérateurs de téléphonie mobile ont signé un accord avec l'État pour densifier la couverture téléphonique mobile et réduire les zones blanches sur le territoire.

Free et Bouygues Télécom nous ont contactés pour étudier l'implantation d'une 2e antenne. Ces projets, s'ils voient le jour, réduiront les zones mal couvertes en 4G sur la commune.

Exceptionnellement, l'accueil du service Urbanisme sera fermé les samedis 4 et 18 juin. Des rdv sont possibles sur ces deux semaines, en dehors des périodes d'ouverture.

Contactez le service au **02 51 10 62 62**

Le PLUi, quésaco ?

Vous souhaitez changer la couleur de votre façade, créer un abri de jardin ou une piscine ? Vous vous demandez quelles sont les démarches ?

Toutes les réponses à vos questions se trouvent dans **Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)**. C'est un document fondamental pour le développement du territoire puisqu'il détermine les caractéristiques de l'aménagement urbain. Chaque particulier et professionnel doit s'y référer pour connaître les droits à construire de sa parcelle et les conditions à remplir pour son projet de construction ou de rénovation.

Afin de répondre à vos nombreuses questions sur ce document très complexe, la CARENE a créé : « **Mon agglo facile** » ; le guide du Plui est le premier d'une série de brochures à paraître qui vise à vous accompagner dans vos démarches administratives et à fournir des informations pratiques et modes d'emploi sur les sujets du quotidien.

Vous pouvez le consulter sur le site de la CARENE. (www.agglo-carene.fr). Vous y trouverez les règles d'urbanisme, la formalisation des demandes administratives et un lexique pour vous familiariser avec les termes d'urbanisme.

Rappel

Depuis janvier 2022, il est possible de déposer votre dossier d'urbanisme directement en ligne sur https://urbanisme.agglo-carene.fr/guichet-unique

Un projet immobilier ? le CAUE vous accompagne gratuitement

Vous avez des projets d'agrandissement ? de rénovation ? ou d'aménagement pour votre maison ?

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) est un organisme d'intérêt public dispensant de conseils gratuits aux personnes qui souhaitent construire, agrandir ou réhabiliter un logement. Les architectes vous aident à définir vos besoins en les conciliant à une démarche durable. Le CAUE accompagne également dans l'organisation de votre plan, pour le choix des matériaux et des volumes et pour finir, dans vos démarches administratives.

44 c|a.u.e Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

Vous pouvez prendre RDV avec le CAUE dans les locaux de la CARENE.

Lieu : Avenue du Commandant l'Hermier
Durée de permanence : 45 minutes
Date : tous les 2es mardis du mois de 9h00 à 12h00
Téléphone : 02 51 76 10 00

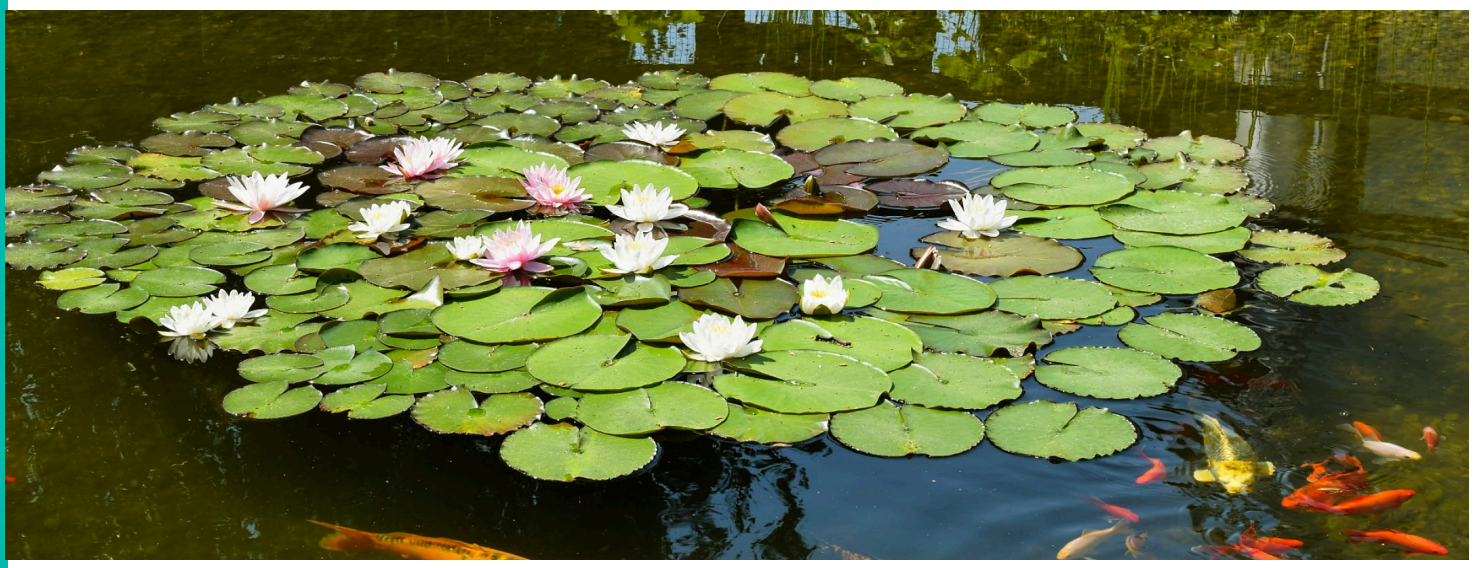

Ateliers participatifs avec le CPIE

2 ateliers participatifs proposés aux Andréanais pour l'automne.

1- Entretien et restauration des mares communales

Pour rappel, la mare est un important lieu de vie où :

- l'érosion et les inondations sont limitées ;
- les animaux peuvent vivre, se reproduire, se nourrir ;
- des végétaux très variés existent en fonction des étages ;
- de nombreuses espèces rares et menacées dépendent de ces milieux.

Afin de préserver ce patrimoine local, la commune recense toutes les mares communales en partenariat avec le Centre Permanent d'initiatives pour l'Environement (CPIE) Loire Océan de Guérande et va proposer cet automne des ateliers participatifs aux volontaires curieux et motivés pour en apprendre plus sur ces lieux magiques.

2- Plantations

Dans le cadre de notre projet de plantations autour du complexe sportif et de l'espace du marais, différents chantiers participatifs seront proposés (préparations de sol, plantations, paillage...) aux Andréanais souhaitant en apprendre plus sur les techniques de plantation en permaculture.

Vous êtes intéressés ? Transmettez-nous vos coordonnées par mail ou téléphone à l'accueil de la mairie.

Vélycéo : service de location de vélo

Vélycéo arrive à Saint-André des Eaux courant juin.

Vélycéo est un service public de location de vélo créé par la CARENE - Saint Nazaire Agglomération et exploité par la STRAN.
Ce service vous permet de louer un vélo à assistance électrique classique, tout équipé avec l'entretien et l'assistance inclus, à prix préférentiel et d'en disposer pleinement comme s'il vous appartenait pendant la durée de location.
Vous pourrez louer sur longue durée, de 1 mois à 1 an comme sur courte durée, pour 1 semaine, grâce à un petit camion qui se déplacera sur les communes de la CARENE. Ce petit camion est également présent si vous rencontrez un souci technique !
Plus d'informations à venir prochainement !

Votre bac de tri jaune déborde ?

L'extension des consignes de tri mise en place en décembre 2019, génère des volumes d'emballages supplémentaires à collecter dans les bacs jaunes pouvant entraîner un débordement des déchets. La Carène propose donc de **réaliser des changements de volume de bac** aux personnes qui en font la demande. **Contactez la Carène au 02 51 76 13 22.** Avant de changer votre bac, pensez à réduire vos déchets !

Les animations à ne pas manquer

Cinéma plein air, exposition photographique, fête de la musique, marchés nocturnes ... Tous les événements à noter dans l'agenda !

24 juin | Fête de la musique

Le groupe pop/rock « Tracklist », originaire des Sables-d'Olonne, et l'école de Musique andréanaise, vous promettent une soirée mouvementée le 24 juin de 19h30 à 23h00 sur la place du Parvis à Saint-André des Eaux.

8 juillet | Soirée « Zanzibar »

Zanzibar est un artiste de cirque et de rue. Ce spectacle combine humour, jonglerie et équilibre. Retrouvez l'artiste Place de l'Église à 20h30.

Juillet/août | Pique-nique / concert

Plusieurs soirées pique-nique/concert vous sont proposées durant tout l'été. Ramenez votre pique-nique, vos couvertures et profitez de la musique à la Chaussée Neuve ! (retrouvez les dates dans " Agenda" p.12)

22 juillet 19 août | Marchés Nocturnes

La ville organise deux marchés nocturnes à partir de 19h00 sur la Place de l'Église. L'occasion pour vous de rencontrer les artisans et producteurs locaux mettant en valeur le terroir et l'artisanat.

25 juin 19 sept | Exposition Photographique

En partenariat avec Saint-Nazaire Agglomération Tourisme, la ville vous invite à découvrir la nouvelle exposition photographique en grand format : " La Brière Renversante". Cette exposition composée de 24 photos réalisées lors d'un concours ouvert au public sera présentée à la Chaussée Neuve durant tout l'été.

Matthieu Lumen

29 juillet | Concert « les fils de juno »

Les Fils de Juno sont deux musiciens chanteurs qui accordent leur voix à l'unisson en s'accompagnant de leur Banjo ou de leur guitare Folk pour reprendre les vieux standards de Country. Retrouvez les Place de l'Église à 20h30.

12 août | Ciné Plein Air

Le Ciné Plein Air est de retour ! Cette fois-ci, c'est Astérix Mission Cléopâtre qui sera projeté sur le terrain de football le 12 août à 22h00.

L'art urbain s'invite dans le bourg

Afin de donner vie au pignon de la salle des mariages, la ville a sollicité plusieurs associations de la région pour la création d'une fresque végétale. L'association "Plus de couleurs" basée à Nantes s'est emparée avec enthousiasme du projet.

Plus de couleurs est un collectif d'artistes issus du graffiti qui s'est donné comme objectif de démocratiser l'art urbain et ses multiples pratiques par la production d'oeuvres dans l'espace public.
Plusieurs propositions ont été faites par l'association, c'est la fresque ci-contre qui a été votée à la majorité au dernier conseil municipal de mars. Cette proposition graphique résolument colorée se compose autour d'un cercle central qui accueille un Butor étoilé. D'ici quelques mois, des plantes viendront habiller la fresque pour lui donner encore plus de charme !

Les dates d'inscription de l'été à retenir

Accueil de Loisirs : inscriptions du 16 au 30 juin.

Les mini-camps : inscriptions à partir du 7 juin à l'Espace Enfance dès 7h30.

- **du 11 au 13 juillet** pour les élémentaires âgés de 6 à 8 ans. (CP,CE1,CE2) Lieu : l'Ile aux Pies
Activités : canoë-kayak, courses d'orientation, grands jeux, baignade, camping, etc.

- **du 25 au 28 juillet** pour les élémentaires âgés de 9 à 11 ans. (CM1,CM2) Lieu : l'Ile aux Pies.
Activités : canoë-kayak, escalade, randonnée via cordata, grands jeux, baignade, camping, etc.

JEM : inscriptions à partir du 22 juin à l'Espace Enfance dès 14h30.

Le mini-camp : inscriptions à partir du 22 juin à l'Espace Enfance dès 14h30.

- **du 18 au 21 juillet** pour les collégiens adhérents du JEM. Lieu : La Vallée Des Korrigans à Savenay.
Activités : accrobranche, Laser Tag, Explor Aventure, plaine de jeux, camping, etc.

Les programmes des activités du JEM seront disponibles dès le 17 juin sur le site de la commune.

Rétrospective du carnaval

Le carnaval de l'école Notre-Dame s'est déroulé samedi 26 mars sous un ciel ensoleillé.

Pour l'occasion, environ 230 élèves ont revêtu leur plus beau déguisement et ont défilé dans les rues de la commune au rythme de la musique et sous les confettis. Au cours du défilé, les enfants ont fait une pause pour rendre visite aux résidents de la résidence séniors AOLYS et leur offrir quelques dessins.

Les sourires sur le visage des enfants ont comblé les familles ainsi que les membres de l'OGEC et de l'APEI qui ont organisé et encadré ce carnaval.

La crèche étend sa capacité d'accueil

Afin de répondre à un maximum de demandes, la municipalité augmente la capacité d'accueil de 24 à 30 enfants !

Créée en 2015, la crèche accueille depuis son ouverture 24 enfants. Au fil des années, les demandes d'inscriptions se sont accrues en raison de l'augmentation de la population et de la baisse inquiétante du nombre d'assistantes maternelles ; la collectivité s'est donc malheureusement vue prononcer, ces dernières années, de nombreux refus.

Afin de répondre au mieux à un plus grand nombre de demandes d'accueil, les services de la Protection Maternelle et Infantile du Conseil départemental ont validé une augmentation de 6 places.
À partir du 17 août, la crèche accueillera 6 enfants supplémentaires dans des locaux déjà dimensionnés pour accueillir cette augmentation.

Le défi mobilité est de retour

La ville s'inscrit de nouveau pour la semaine mobilité qui se déroulera du 16 au 22 mai !

Organisé par l'association Alisée en partenariat avec l'ADEME et la Région Pays de la Loire, le Defi mobilité est une aventure collective créée pour découvrir les usages de la mobilité sur les trajets domicile-travail et domicile-école.
Durant cette semaine, les associations, entreprises et écoles peuvent tester les déplacements en vélo, trottinette, train, bus, car, covoiturage et également à pied !

L'année dernière, la ville avait participé pour la première fois à ce défi, et avait même fini première de la catégorie « Entreprise de la CARENE dans la catégorie 100 à 500 salariés ». 29 agents et élus municipaux avaient parcouru 867 km et donc économisé 64 kg de CO2.

Pour cette nouvelle année, **l'école Jules Ferry participe aussi à ce défi**, l' occasion pour les élèves et instituteurs de découvrir quelques déplacements doux et de participer à des actions autour du développement durable.

Changeons nos habitudes et surpassons-nous en favorisant la mobilité douce même toute l'année !

Des histoires racontées en musique

La Bibliothèque vous propose de découvrir deux contes racontés en musique le mercredi 11 mai.

• Tout un petit monde :
conté pour les 1 à 5 ans - 10h00 à la Bibliothèque
Une jolie promenade en famille prend une tournure inattendue quand le trésor de tout enfant disparaît : le doudou ! Partez tous ensemble à sa recherche.
Un univers coloré, visuel et poétique où se font entendre voix parlée, voix chantée et instruments pour une découverte du monde et de ses rêves.

• Un petit samouraï :
à partir de 4 ans - 16h00 à la Bibliothèque
L'histoire d'un petit garçon qui n'est pas plus grand qu'un pouce. Du monde extérieur il ne connaît rien, mais sa curiosité va le pousser à découvrir le monde.
Une histoire contée en musique et en image où le violoncelle, les chants et les onomatopées interviennent avec et entre les mots.

Gratuit - inscription conseillée

L'association de transport solidaire

Autopartage : L'association de transport solidaire prend forme et vous présente ses bénévoles !

Suite au dernier article paru dans l'Andréanais fin 2021, un collectif s'est réuni pour créer l'APA (AutoPartage Andréanais). Son objectif est de venir en aide, avec le soutien des chauffeurs bénévoles, à des habitants de Saint-André des Eaux n'ayant pas les moyens physiques et financiers de se déplacer par eux-mêmes dans un environnement proche.
Vous souhaitez bénéficier des services de l'association ou devenir chauffeur bénévole ? Vous pouvez adresser des demandes ponctuelles comme récurrentes à l'APA.
Adhésion annuelle de 7 euros. Participation financière kilométrique pour les chauffeurs bénévoles.

Contactez l'APA au 06 14 42 33 09

Des trésors à troquer

L'association Les Petits Jardins de Saint-André des Eaux organise de nouveau un troc Plants gratuit le 15 mai 2022 de 10h00 à 17h00.

Le jour J, il sera possible d'y troquer plants, graines, fruitiers, outils de jardin, livres, astuces, recettes, etc. Les jardins sont ouverts aussi aux curieux et à ceux qui ont envie de passer un moment convivial. L'association accueillera 2 intervenants, Alain Blancher qui viendra animer un atelier sur la construction d'abris à chauve-souris et Tania Brunelière, exploitante de plantes aromatiques et médicinales qui parlera de son activité autour d'une dégustation de ses infusions.

Contactez Sandrine au 06 17 28 19 73 ou par mail sandrine.baruchi@gmail.com afin d'organiser votre arrivée !

Appel aux collectionneurs

C'est le moment de faire votre ménage de printemps ! Histoire et Patrimoine recherche de vieux objets pour la création d'un bistrot.

L'association Histoire et Patrimoine est à la recherche de trésors datant d'autrefois afin de créer un futur bistrot éphémère dans une des salles Anne de Bretagne en octobre.
Contactez Martine Relot si vous possédez des trésors que vous souhaitez exposer :
06 45 76 56 09

Les objets recherchés :

- cruches, pots, verres, cendriers, panneaux publicitaires ;
- distributeurs de cacahuètes, bonbons, etc ;
- affiches, publicités murales ;
- flipper et juke-box ;
- vieux vinyles.

Tournoi de l'ascension, Saint-André Football

Le jeudi 26 mai 2022, après deux années d'interruption, l'association organise son traditionnel tournoi. Environ 600 joueuses et joueurs seront répartis en trois catégories d'âges au stade de l'île de la Pierre.

Deux jours plus tard, Saint-André Football clôture la saison en organisant **les finales départementales** programmées depuis trois ans, une occasion de mettre en avant la commune et son équipement.

Pour cette manifestation, nous vous attendons nombreux et chaleureux !

TCA : Tournoi

LE TCA organise son grand tournoi annuel jeune et adulte du vendredi 8 au 18 juillet avec la participation de plus de 300 joueurs. À suivre de cet événement, il est également possible de faire un stage tennistique proposé par Khalid. **(inscriptions au 06.14.72.02.01)**

Les beaux jours sont là et le tennis vous tente ? Venez profiter des infrastructures du club. TCA vous propose une carte été (de juin à septembre) au tarif de 40 euros (adulte) et 25 euros (enfant). Par ailleurs, selon les disponibilités, vous pouvez louer des cours en ligne avec TEN UP.

Renseignements :
02 40 91 50 50
tc.andreanais@fft.fr

Concert : Ecole de Musique

L'École de Musique andréanaise vous donne rendez-vous à son concert annuel le samedi 11 juin 2022 à 20 h 30 à l'Espace du Marais. À cette occasion, l'école de musique sera heureuse de vous faire découvrir les talents qui ont travaillé durant toute l'année, encadrés par leurs professeurs, pour vous présenter une grande diversité de morceaux instrumentaux, vocaux, en solo ou en groupes.

Vous souhaitez faire de la musique ? Contactez l'école de musique à partir du 20 juin 2022 .

Renseignements :

ecolemusique.st.andre.44@orange.fr

Recherche d'un(e) président(e)

AQUAGYM (Association Le Jardin de Djedo). **Recherche en urgence une Présidente ou Président pour début septembre 2022**.

- Fonction agréable
- Finances saines

270 Adhérents

Mise au courant assurée par le Président sortant.

Renseignements:

asso.djedo@gmx.fr
06 12 38 98 91

Expression des conseillers
n´appartenant pas à la majorité municipale

Baisse de 20 % des subventions : un mauvais signal envoyé aux associations et bénévoles au cœur du vivre-ensemble.

Chers et chères Andréanais.e.s,

Alors que nos vies reprennent le chemin de la normalité, la majorité a fait le choix de cesser de geler le calcul des subventions accordées aux associations. Celles-ci, bien malmenées ces derniers mois, ont su s'adapter et faire preuve d'agilité avec les contraintes sanitaires. Rappelons que ces sommes sont calculées sur la base du nombre d'adhérents en septembre de l'année N-1, et sont, d'une manière générale, en forte baisse entraînant mécaniquement une réduction de près de 20 % des subventions allouées au bénéfice des associations cette année. Si cette approche s'entend, nous estimons qu'elle est prématurée et adresse un mauvais signal aux associations et aux bénévoles qui sont au cœur du vivre-ensemble et peinent parfois à se remettre des dégâts causés par la pandémie. Il est vrai que les associations souffrant de difficultés financières peuvent prétendre à des exceptions, mais il nous semble alors que celles qui sont parvenues à garder le cap et voient leurs subventions baisser avec le nombre d'adhérents sont en quelque sorte pénalisées pour leur bonne gestion. Une année supplémentaire de gel des subventions nous aurait semblé plus pertinente, l'enveloppe globale représentant à peine 1 % des dépenses de fonctionnement de la commune.

Pour finir, à l'heure où nous bouclons ces lignes, l'élection présidentielle n'a pas encore eu lieu. Tout en nous gardant de la moindre consigne à cet égard, souhaitons que les choix exprimés lors de ce vote, et qui seront connus à la parution de ce numéro, nuiront le moins possible aux valeurs de paix, de respect, d'ouverture aux autres et de préservation de notre planète, qui sont chères à notre engagement.

Élu.e.s du groupe « Saint-André, engagés et responsables »
Mathieu COËNT, Lucile HEGWEIN, Guillaume DERVAL

Amicale des donneurs de sang

10 000 dons sont nécessaires chaque jour pour répondre aux besoins des malades. En donnant votre sang, en moins d'une heure, vous aurez donné de quoi sauver 3 vies.

Nous vous attendons nombreux.

Le jeudi 16 juin
de 16H00 à 19H30
à l'Espace du Marais

Merci de prendre RDV sur : efs.link/rdv

Agenda

Mai

- **8 mai :** commémoration - *Mairie/FNACA*
- **11 mai :** la journée contes - *Bibliothèque*
- **14 et 15 mai :** expo-vente de créations - *En Catimini*
- **15 mai :** troc plants - *Les Petits Jardins*
- **15 mai :** vide-greniers - *Full Contact Andréanais*
- **21 mai :** gala et soirée dansante - *Fanas du Dancing*
- **26 mai :** tournoi - *Saint-André Football*
- **28 mai :** finales départementales - *Saint-André Football*

Juin

- **2 juin :** atelier numérique - *Bibliothèque*
- **11 juin :** concert - *École de Musique*
- **12 juin :** élections législatives
- **16 juin:** collecte de sang - *L'Amicale des Donneurs de Sang*
- **19 juin** : élections législatives
- **24 juin :** fête de la musique - *Mairie/ EMA/ AFJA*
- **25 juin :** exposition photographique - *Mairie et Saint-Nazaire Renversante*
- **25 juin :** fête de l'école - *École Jules Ferry*

Juillet

- **2 juillet :** kermesse - *Ecole Notre Dame*
- **8 juillet :** soirée spectacle « Zanzibar » - *Mairie*
- **15 juillet :** spectacle de chevalerie - *Les Cavalier Randonneurs*
- **21 juillet :** pique-nique concert - *Mairie*
- **22 juillet** : marché nocturne et animation musicale du groupe Horizon - *Mairie*
- **26 juillet** : pique-nique concert - *Mairie*
- **29 juillet** : concert « Les fils de Juno » - *Mairie*

Le Saviez-vous !

Saint-André des Eaux : une commune viticole ?

Dès le XVe siècle, la vigne est bien implantée dans notre commune. D'ailleurs, autour de 1460, François d'Ust (seigneur du château d'Ust) ne permet pas que l'on coupe le raisin avant qu'il en ait donné l'ordre par le « ban » des vendanges.

Au XIXe, on recense 56,34 hectares, surface agricole non négligeable. Malheureusement, mildiou (1880) et phylloxera (1910) auront raison de la quasi-totalité du vignoble.

C'était sans compter sur la ténacité des viticulteurs andréanais, puisqu'au fil des replantations, on reviendra aux surfaces antérieures : 43,14ha en 1961 puis 57ha en 1970.

Les années 1970/1980 seront fatales au vignoble local en raison d'un rendement faible, d'une qualité moyenne, des partages lors des successions et du développement des zones urbanisées.

Une page a été tournée. La culture de la vigne a marqué le paysage de la commune et la vie de nombreuses générations, elle a représenté de longues journées de travail, mais aussi de beaux moments de convivialité.

Cette viticulture andréanaise sera largement présentée du 8 au 16 octobre 2022 aux salles Anne de Bretagne lors de l'exposition « Vignes et bistrots d'antan ».

Association Histoire et Patrimoine
www.histoirepatrimoinestandre.com

Services municipaux

État-civil
Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30
Mardi et jeudi, de 14h à 12h30
Samedi de 9h à 12h

Bibliothèque
Mardi de 15h à 18h
Mercredi de 10h à 12h30 et de 15h à 18h
Samedi de 10h à 12h30

Urbanisme
De 9h à 12h : Lundi, mercredi et vendredi, et les 1er et 3e samedis du mois
Accueil téléphonique : Lundi et vendredi, de 9h à 12h

Végèterie
Du 1er avril au 30 septembre
Lundi de 14h30 à 19h
Mercredi de 14h30 à 19h
Samedi de 9h à 12h15 et de 14h30 à 19h

Permanences en mairie

Mission locale
Les vendredis de 9h à 12h
Sur rendez-vous au : 02 40 22 50 30

ADAR
Le 2e et 4e jeudi du mois

Amélioration habitat
Sur rendez-vous au : 02 51 76 10 00

Conciliateur de justice
2er jeudi du mois
Sur RDV, en mairie (14h à 17h)

Collecte Bacs jaunes
Le mardi à partir de 5h (à sortir la veille)
Tous les 15 jours suivant secteurs

Ramassage des encombrants
(4e jeudi du mois)
Uniquement sur appel au n° vert 0 800 393 395 au plus tard la veille de la collecte avant midi.

Retrouvez tous les événements sur :
www.saint-andre-des-eaux.fr
Ville de Saint-André des Eaux

Rédaction, mise en page : Service Communication
Crédits photos : Associations andréanaises - Élus municipaux - CARENE STRAN ©Mathieu Lumen ©Tracklist

Conception : Outremer - La Baule - 02 40 60 02 40
Impression : Online Printer
Document imprimé à 3 500 exemplaires.